

*Au Conseil des Etats exclusivement par e-mail*

Oui aux motions :

**23.4041 “Assurances sociales. Créer une base juridique complète et uniforme pour la procédure électronique (eLPGA)”**

et

**23.4435 ”Faire enfin passer l'AVS au numérique”**

Berne, le 25 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers aux Etats,

digitalswitzerland s'exprime ci-après sur les deux motions Kuprecht/Friedli (23.4041) et Rechsteiner (23.4435) sur lesquelles vous voterez le 26 septembre. **Nous recommandons d'approuver les deux motions.**

### **Remarques générales**

digitalswitzerland se réjouit de l'objectif des deux motions de créer une base légale pour la communication électronique dans les assurances sociales.

digitalswitzerland ne se positionne pas sur les questions de fédéralisme et de compétences soulevées par les projets, mais est intéressée à ce que la meilleure solution soit trouvée pour les bases légales des services numériques pour les assuré.e.s et la base légale pour les systèmes d'information nécessaires à cet effet. Une numérisation complète, y compris une expérience utilisateur sans faille et une utilisation optimale des données tout en préservant leur protection , doit être trouvée grâce à un équilibre judicieux entre les solutions décentralisées et centralisées.

### **Modifications importantes du Conseil national**

Par ailleurs, nous saluons expressément les modifications apportées à la motion 23.4041, décidées par le Conseil national et confirmées par la CSSS-E.

Alors que le projet LSIAS se limitait au domaine des assurances sociales du premier pilier, le Conseil national a rattrapé cette occasion manquée en déposant la motion 23.4041. Du point de vue de la numérisation, toute base légale pour l'échange électronique de données devrait également inclure les autres assurances sociales et l'interopérabilité des systèmes à utiliser à cet effet devrait être garantie. Les assuré.e.s bénéficient d'une plus-value considérable si des assurances importantes comme l'AC

ou l'assurance-accidents sont intégrées dès le début. Ils peuvent ainsi s'attendre à une vue d'ensemble plus complète de leurs informations sur les rentes et les assurances. Les assureurs profitent des effets de synergie positifs de l'échange de données et des gains d'efficacité lors d'une éventuelle solution de plateforme future. Les modifications apportées par le Conseil national au texte de la motion le permettent.

Les bases légales nécessaires à cet effet doivent être harmonisées pour toutes les assurances sociales; les dispositions pertinentes devraient donc être intégrées simultanément dans la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA).

Nous vous remercions vivement de la prise en compte de notre prise de position et restons à votre disposition pour toute question.

Meilleures salutations,



Stefan Metzger  
Managing Director digitalswitzerland  
[stefan@digitalswitzerland.com](mailto:stefan@digitalswitzerland.com)



Guillaume Gabus  
Public Affairs & Extended Management  
[guillaume@digitalswitzerland.com](mailto:guillaume@digitalswitzerland.com)

---

## A propos de digitalswitzerland

*L'échange entre l'économie, la science, l'organisation des autorités et la politique est au cœur du travail de digitalswitzerland. Des impulsions et des contributions concrètes doivent permettre de saisir les opportunités offertes par les technologies numériques. En outre, les risques qui y sont liés doivent être bien gérés et la confiance des gens dans les technologies doit être encouragée afin de transformer la Suisse en une nation numérique de premier plan.*

*L'intelligence artificielle a ouvert un nouveau chapitre dans la numérisation. Les priorités particulières sont l'éducation, une infrastructure numérique de confiance, la cybersécurité, l'eSustainability, la santé numérique et l'eGovernment. Les défis qui en découlent sont abordés par digitalswitzerland en étroite collaboration avec ses plus de 170 membres, partenaires et autres associations.*